



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بماتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans les départements de la Haute Marne et de la Meuse et de la Marne (Villes de Pargny-sur-Saulx **51340**, Sermaize-les-Bains **51250**, Vitry-le-François **51300** et Ablancourt **51240**) qu'une permanence consulaire sera organisée, le dimanche 15 février 2026, de 9h00 à 15h00, au niveau de la Salle de Réunion, Pôle associatif de Vergy, Saint-Dizier.

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette mission, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents;**);
- L'enrôlement des données biométriques des personnes **ayant, au préalable, introduit des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques (Un avis, à ce sujet, sera publié).**
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports et la légalisation d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;
- L'introduction de demandes de renouvellement de cartes consulaires et de demandes de transcription de naissance, de mariage et de décès.

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 15/02/2026, à partir de 8h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.



Metz, le 17/12/2025